



Janvier 2022

Appel à manifestation d'intérêt

- Etude sur les mécanismes de régulation des filières agricoles -
Commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD

Projet	<p>Réalisation d'une étude sur les mécanismes publics de régulation des filières agricoles (existants et en cours d'élaboration) et de leurs effets sur les agricultures paysannes du Sud.</p> <p><u>Objectif général</u> : Renforcer les connaissances des membres de la C2A sur les instruments de régulation des filières agricoles et de leurs effets sur les agricultures paysannes</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Objectif spécifique 1</u> : renforcer l'expertise et le plaidoyer de la C2A dans le cadre de sa participation au Comité de suivi de la Stratégie Nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI)• <u>Objectif spécifique 2</u> : renforcer le plaidoyer des membres de la C2A qui travaillent sur les enjeux de régulation des filières agricoles (lait, cacao, céréales, devoir de vigilance etc).• <u>Objectif spécifique 3</u> : renforcer les connaissances des partenaires Sud travaillant sur des filières agricoles internationales
Organisation porteuse du projet	Commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination Sud / Groupe de travail "Régulation des filières" (AVSF, CCFD-Terre Solidaire, CEF, CFSI, Max Havelaar France, Oxfam France, SOL)
Zones géographiques	Union européenne / Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Démarrage et période de réalisation de l'étude	Entre fin-mars et septembre 2022
Budget	20 000 €
Livrables	Un rapport de 50 pages maximum, qui fera l'objet d'une publication fin 2022 et d'un séminaire de mise en débat à Paris en 2023. Une synthèse de 4 pages.
Période d'appel d'offre	du 10 février au 4 mars 2022

Contact : Victoire Caïla, chargée de mission plaidoyer agroécologie et souveraineté alimentaire chez (SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaire) - plaidoyer@sol-asso.fr

Contexte et objectifs de l'étude

Face à l'émergence et la multiplication de nouveaux mécanismes publics et privés de régulation¹ visant à réduire les externalités sociales, économiques et environnementales négatives des importations et exportations opérées au sein de certaines filières agricoles, l'enjeu de cette étude sera de déterminer **comment ces mécanismes de régulation impactent ou pourraient impacter les agricultures paysannes des pays du Sud.**

L'étude sur la caractérisation et les potentiels risques des mécanismes de régulation des filières vise à approfondir les réflexions des membres de la C2A et de leurs partenaires en France, en Europe et dans les pays du Sud, et à outiller les acteurs des filières afin qu'ils participent à l'élaboration, au suivi de la mise en oeuvre de ces mécanismes et influencent les politiques publiques ainsi que les cadres de discussions pluri-acteurs qui visent à réguler les filières à fort enjeux nationaux et internationaux.

Cette étude s'articulera autour d'**une cartographie et d'une analyse des mécanismes de régulation des filières existants et à l'étude** (proposition de réglementation de la Commission européenne sur la déforestation importée, initiative européenne sur la gouvernance d'entreprise durable, stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée etc.). Elle comportera également une partie **étude de cas** centrée sur l'analyse des mécanismes de régulation appliqués à **deux filières ouest-africaines d'importation et d'exportation (lait et cacao)**, déjà bien documentées et au cœur de nombreux processus de régulation (Offensive lait de la CEDEAO pour le lait, initiative européenne sur le cacao durable, différentiel de revenu décent au Ghana et en Côte d'Ivoire etc.). Elle devra également comporter **une forte dimension de prospective** et permettre de dégager des éléments transposables à d'autres filières et à d'autres zones géographiques.

Calendrier de l'étude :

- Appel à manifestation d'intérêt : **avant le 04 février**
- Appel d'offre restreint : **10 février au - 4 mars 2022**
- Recrutement du/de la consultant.e : **1ère quinzaine de mars 2022.**
- Cadrage et démarrage de l'étude : **2e quinzaine de mars 2022**
- Réalisation de l'étude : **entre fin mars et septembre 2022.**
- Remise du rapport intermédiaire : **juillet 2022.**
- Remise du rapport final : **septembre 2022.**
- Restitution des résultats auprès de la C2A : **automne 2022.**
- Publication du rapport : **fin 2022/début 2023.**
- Séminaire de mise en débat : **date à préciser (Paris, 2023).**

*Si vous êtes intéressé-e, **merci de répondre à cet appel à manifestation d'intérêt avant le 4 février 2022 en envoyant un CV** à Victoire Caïla, plaidoyer@sol-asso.fr*

¹ Loi française sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), initiative européenne sur la lutte contre la déforestation importée, initiative de la Commission européenne sur le cacao durable (Cocoa Talks), directive européenne sur les pratiques commerciales déloyales dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires, Offensive lait CEDEAO, mesures de RSE, initiatives multi-acteurs volontaires, labels, révision du TEC CEDEAO etc.